



MAISON DE LA NATURE NEUCHATELOISE

A Champ-du-Moulin

Procès-verbal de l'assemblée générale
16 mai 2024 à 18h30 - La Maison Rousseau à Champ-du-Moulin.

Présidence : M. Frédéric Cuche, président

Présences : 19 membres

Excusés : 24 membres

Ordre du jour :

1. Accueil.
2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2023.
3. Comptes 2023 et rapports d'activités des différents domaines : la centrale, la Maison Rousseau, la Noctule (animations, expositions artistiques), la Morille (« Faune qui peut ! »), la grotte de Cotencher.
4. Rapport du délégué du service des bâtiments de l'État.
5. Rapport des vérificateurs des comptes.
6. Discussion et décharge au comité pour sa gestion.
7. Nomination du comité.
8. Nomination d'un-e suppléant-e pour vérifier les comptes.
9. Budget 2024.
10. Activités 2024 en cours.
11. Divers.

1. Accueil

Le président accueille l'assemblée.

Lors de la préparation de l'AG, le comité a proposé de lier les comptes des différents secteurs avec quelques commentaires de leurs responsables.

23 avril : Inauguration de l'expo « Faune qui peut »

Expo préparée bénévolement (environ 1000 heures) par quatre personnes du comité, Myriam, Jean-Bernard, Fulvio et Frédéric. L'inauguration a été festive : repas pizza, buvette, chorale d'enfants « Le Coup de Joran ». Quelques prolongements de cette exposition sont prévus, dont une vidéo ludique en cours de finalisation où la faune devient le faune !

18 août, fête de l'AMNN

Matin : une balade de Chambrelieu à Champ-du-Moulin avec la visite de la grotte de Cotencher et une balade en forêt avec Alain.

Midi : apéro et repas avec la visite de la présidente du Grand Conseil, Madame Martine Docourt.

Après-midi : une animation « Identification d'ossements similaires à ceux trouvés dans la grotte » et visite de l'expo « Faune qui peut » !

8 septembre, une visite particulière

Monsieur Jean-Claude Marguet, chef du Service de l'enseignement obligatoire, a souhaité venir chez nous pour la rencontre annuelle des anciens du DIPAC.

En plus des animations, il faut noter :

15 juin, une excursion hydrogéologique avec visite de l'usine des Moyats Noiraigue-Champ-du-Moulin pour les enfants patrouilleurs de St-Aubin.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2023

Accepté, il se trouve sur le site.

3. Comptes 2023 et rapports d'activités des différents domaines : la centrale, la Maison Rousseau, la Noctule (animations, expositions artistiques), la Morille (« Faune qui peut ! »), la grotte de Cotencher.

Pierre-Yves Bernasconi présente les comptes.

La centrale (gestion et administration)

L'association compte 213 membres individuels et 8 membres collectifs.

5 séances du bureau du comité, 2 séances de comité.

Multiplés rencontres de groupes de travail. CHF 7'565.- de cotisations, CHF 590 de dons.

Bénéfice de l'exercice : CHF 68.73

La Maison Rousseau

Les responsables donnent entière satisfaction.

Une projection avait été faite pour 2023. Les locations se portent bien et sont confirmées pour 2024 : 3'678 nuitées et 375 journées.

Des peintures ont été faites dans les chambres, amélioration en cuisine et espace de stockage, luminaires, remplacement d'un frigo, d'un lavabo et installation d'un lave-vaisselle supplémentaire, amélioration de l'éclairage et du dispositif d'allumage d'une chambre et pose d'un rideau pour garder de la chaleur.

Le chiffre d'affaires de la maison Rousseau est de: CHF 95'979.80

Bénéfice de l'exercice : CHF 25'379.55

La Noctule

- **Les expositions d'artistes de la Noctule**

Une équipe de quatre personnes gère les expositions.

1'850 personnes ont visité quatre expos

- **Animations**

12 ateliers ou visites d'expositions ont été dispensés par une équipe d'une douzaine d'animateurs

Étang, chauve-souris, pelotes, ossements, eau, forêt, balade hydrologique le long de l'Areuse.

L'expo chauve-souris est un bon support.

Le nouvel étang est moins structuré. Un héron est en permanence devant ce lieu.

Les classes neuchâteloises paient CHF 100, celles hors canton CHF 250.

Bénéfice de l'exercice : CHF 1'928.49

La Morille

Une équipe de 18 personnes a accueilli 3'700 visiteurs lors des 71 journées d'ouverture. Elles sont remerciées chaleureusement.

L'expo « Faune qui peut » rencontre un grand succès.

Myriam a confectionné des pochettes avec l'ancienne bâche de l'expo Gelyella qui sont en vente à la Morille.

Les visites sont gratuites.

Perte de l'exercice : CHF 2'353.15

Grotte de Cotencher.

Une équipe de 5 guides a conduit 15 visites, soit 190 personnes lors des journées d'ouverture au public ou sur demande.

Il faudrait rendre cette activité plus visible sur le site.

Plusieurs classes neuchâteloises et de Thounne ainsi qu'un groupe du club jurassien sont venus. Les retours sont bons.

Remerciements aux guides. Quelques nouveaux guides sont en liste.

Bénéfice de l'exercice : CHF 230.15

Situation globale

Près de 10'000 personnes ont passé vers La Maison de la Nature en 2023.

La cotisation inchangée pour les membres est de CHF 30.

Il est considéré que la situation financière de l'Association est saine grâce au travail réalisé par les bénévoles.

Total des produits : CHF 48'426.10

Total des charges : CHF 23'172.33

Bénéfice pour 2023 : CHF 25'253.77

Total de l'actif : CHF 179'438.98

Total des engagements : CHF 12'489.49

Fortune de l'AMNN : CHF 166'949.49

4. Rapport du délégué du service des bâtiments de l'État.

2 rencontres avec le SBAT en principe au printemps et en automne.

En l'absence du délégué du SBAT, nous pouvons noter les éléments suivants :

- Projet pour un chauffage à pellets avec réalisation éventuellement en 2025.
- Le lift d'escalier pour la Noctule est envisagé pour environ CHF 22'000. L'AMNN pourrait payer les 50% si cela se réalise.

Nous apprécions les bons contacts avec ce service.

5. Rapport des vérificateurs des comptes.

Anne-Lise Greber Borel et Daniel Henry ont vérifié les comptes.

Bénéfice : CHF 25'253.77

Capital : CHF 166'949.49

Ils recommandent à l'assemblée de les approuver et de donner décharge au comité.

6. Discussion et décharge au comité pour sa gestion.

Le rapport et les comptes sont acceptés.

7. Nomination du comité.

Membres :

André Allisson, Pierre-Yves Bernasconi, Eliane Caillet, François-Xavier Chauvière, Frédéric Cuche, Myriam Favre, Fulvio Faralli, Véronique Gobert, Jacques-André Guillaume-Gentil, Eva Inderwildi, Samuel Manceau, Catherine Tharin, Alain Tschanz, Alain Widmer.

Nouveau membre : Daniel Mesot.

L'assemblée valide la liste des participant-e-s du comité.

8. Nomination d'un-e suppléant-e pour vérifier les comptes.

Daniel Henry n'ayant pas sollicité de nouveau mandat, Martine Alisson, suppléante, devient vérificatrice avec Anne-Lise Greber-Borel.

Un-e suppléant-e doit être trouvé-e.

9. Budget 2024.

Le budget 2024 prévoit un bénéfice de CHF 16'900.

Les produits s'élèvent à CHF 41'500, soit :

CHF 10'000 de cotisations et dons CHF 31'500 de produits des activités et divers

Les charges se montent à CHF 24'600, soit

CHF 10'000 de frais de fonctionnement

CHF 14'600 de frais relatifs aux activités et divers

10. Activités 2024 en cours.

Des contacts ont été pris entre Frédéric et les amis de Champ-du-Moulin.

25 août : visite du site et concerts.

11. Divers.

Le président du parcours de l'eau entre Boudry et Areuse informe que des panneaux seront posés le long de ce chemin. Il propose à l'AMNN de collaborer avec eux.

Myriam rencontrera les responsables du Château de Rochefort.

Pascal Arrigo demande des précisions sur le chauffage.

Frédéric précise que le nouveau chef est Frédéric Mairy.

Daniel Henry demande si nous avons des projets « biodiversité ». Frédéric aurait l'idée de la création d'un grand étang.

Frédéric annonce qu'il ne reprendra pas la présidence l'année prochaine.

La soirée continue par une présentation de Jean-Lou Zimmerman sur la gélinotte des bois « Rencontre avec la secrète ».

Un repas « produits locaux » préparé par Véronique et Steve Gobert clôture cette AG.

La rédactrice du procès-verbal :

Le président :

Eliane Caillet

Frédéric Cuche

Neuchâtel, le 29 juin 2024